



CHARTRE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)

CINEKLEE

Version 2026

Préambule

CineKlee développe des logiciels professionnels à destination des métiers du cinéma et de l'audiovisuel, conçus pour améliorer les conditions de travail des équipes tout en contribuant à la réduction de l'empreinte environnementale des productions.

Depuis sa création, CineKlee inscrit son activité dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale, en cohérence avec les principes de l'écoproduction et les exigences du référentiel Ecoprod et de la norme AFNOR SPEC 2308, qui constituent le cadre de référence de la prime RSE+ du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). À ce titre, CineKlee est référencée comme prestataire écoresponsable dans l'annuaire Ecoprod et contribue, par ses outils et ses formations, à l'atteinte de plusieurs critères structurants des démarches d'écoproduction et de responsabilité sociale des productions audiovisuelles, notamment sur les volets numérique, social et organisationnel.

La présente charte formalise les engagements de CineKlee et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue.

Gouvernance et pilotage de démarche RSE

La démarche RSE de CineKlee est intégrée à la stratégie globale de l'entreprise et pilotée par un référent RSE interne.

Emmanuel Cardona Gil, docteur en sociologie des groupes professionnels (EHESS) et expert en santé au travail, est désigné référent RSE de l'entreprise. Il est chargé de piloter la démarche RSE, de contribuer à la mesure des impacts environnementaux et sociaux, et de coordonner les actions d'amélioration continue.

Contribution à l'écoproduction et à la réduction des impacts environnementaux

Sobriété des usages et mobilité

CineKlee veille au quotidien à la réduction de l'empreinte carbone et numérique de l'entreprise. L'entreprise fonctionne en télétravail à 100 % depuis sa création, soit bien avant que la pandémie de Covid ne vienne redistribuer les cartes sur cette question. Les impacts environnementaux liés aux déplacements sont ainsi fortement limités. Les rares déplacements professionnels internes sont effectués systématiquement en train.

Dans le cadre de nos formations, nous avons fait le choix d'utiliser des outils de visioconférence dont les enregistrements sont automatiquement supprimés après une courte durée, afin de limiter la pollution numérique de notre activité. Ces formations sont réalisées exclusivement à distance, sans déplacement des clients, ce qui contribue également à la réduction de l'empreinte carbone globale des activités de l'entreprise.

Formation et sensibilisation des clients

La formation constitue une part centrale de l'activité de CineKlee. À ce titre, les clients sont systématiquement sensibilisés :

- À la gestion raisonnée des données utilisateurs.
- À l'impact environnemental du stockage et du traitement des données numériques.
- Aux bonnes pratiques permettant de limiter l'empreinte carbone et numérique des productions.



Écoconception des logiciels et sobriété numérique

Les logiciels développés par CineKlee ont été pensés dès leur conception pour réduire leur impact environnemental. Ils permettent également de réduire la consommation énergétique des tournages et de limiter leur pollution numérique et physique, participant en cela à la réduction de l'empreinte carbone du secteur :

- Fonctionnement en local, sans recours à des serveurs distants énergivores.
- Algorithme de compression des photos de raccord réduisant leur poids par 20.
- Limitation volontaire du nombre de sauvegardes afin de réduire la volumétrie des données.
- Dématérialisation complète des documents, réduisant significativement l'usage du papier, qui constituait la norme jusqu'à récemment dans certains départements.

La gestion des raccords proposée par nos logiciels, en apportant une visibilité inédite à ce jour pour un logiciel de ce type, participe en outre à réduire le nombre de retakes (et donc leur impact économique et environnemental) et permet une gestion logistique plus raisonnée que par le passé des pièces (costumes et accessoires) nécessaires au tournage, ouvrant en cela la voie à une réduction conséquente du gaspillage (en fin de tournage) et du nombre de déchets produits.

Achats responsables et relations partenaires

Dans le cadre de ses activités, CineKlee a mis en place une politique d'achats responsables qui permet de limiter la production de déchets électroniques et la consommation de ressources naturelles liée à la fabrication des matériels, fondée sur la durabilité des équipements et leur réemploi :

- Réutilisation maximale du matériel.
- Renouvellement du matériel uniquement en cas de nécessité fonctionnelle.
- Achat de matériel reconditionné uniquement.
- Location systématiquement privilégiée à l'achat, lorsque c'est possible.

Cette politique d'achats responsables s'inscrit dans une démarche globale de responsabilité sociétale et environnementale, cohérente avec les engagements de CineKlee auprès de ses salariés, de ses clients et du secteur audiovisuel dans son ensemble.

La prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et éthiques préside également au choix de nos partenaires : nous travaillons en effet avec des fournisseurs et des prestataires reconnus pour leur démarche environnementale en matière de réemploi et de sobriété numérique, et avons recours à des partenaires issus de l'économie sociale et solidaire pour nos services bancaires.

Une charte fournisseurs et partenaires responsables encadre ces relations et encourage des pratiques compatibles avec les principes de l'écoproduction.

Conditions de travail, qualité de vie et inclusion

CineKlee place la qualité de vie au travail, l'inclusion et la santé des salariés au cœur de son projet d'entreprise.

Organisation du travail et bien-être des salariés

CineKlee met en œuvre une politique de gestion des ressources humaines résolument centrée sur le bien-être des salariés :

- Télétravail à 100 %.
- Autonomie totale dans l'organisation du temps de travail, pour s'adapter aux contraintes personnelles de chacun.
- 8 semaines de congés payés par an.



- Avantages en nature (mutuelle professionnelle prise en charge à 100% par l'entreprise, tickets restaurants).
- Ergonomie des postes de travail.
- Mise en place de deux réunions hebdomadaires pour lutter contre l'isolement lié au télétravail et maintenir une dynamique collective.
- Travail en binôme favorisé sur de nombreux sujets pour encourager la coopération et le soutien mutuel.
- Mise en place d'une semaine incentive chaque année dans la ville de l'un des collaborateurs, pour favoriser la cohésion et l'esprit d'équipe.

Inclusion et diversité

CineKlee a constitué une équipe de 5 personnes paritaire et inclusive : 3 femmes pour 2 hommes, 1 personne en situation de handicap et 2 personnes issues de l'immigration. Toute forme de discrimination est proscrite au sein de l'entreprise.

Santé au travail et formation

CineKlee accorde une importance toute particulière au développement personnel de ses salariés ainsi qu'à la sensibilisation sur la qualité de vie au travail :

- Organisation régulière d'interventions internes sur la santé au travail et le handicap.
- Mise à disposition plusieurs fois par an d'un catalogue de formations accessible à l'ensemble des salariés.

Impact social dans le secteur audiovisuel

CineKlee s'efforce de mettre à la disposition des technicien(ne)s du cinéma et de l'audiovisuel des outils qui permettent d'améliorer leurs conditions de travail (les outils CineKlee permettent aux technicien(ne)s de gérer les informations de manière plus rapide et efficace, ce qui les aide à faire face à la pression temporelle croissante à laquelle ils sont soumis depuis plusieurs années du fait de la réduction des temps de préparation et de tournage), et de les rendre accessibles au plus grand nombre, dans une optique de réduction de la pénibilité du travail, d'accompagnement des professionnels et de sensibilisation aux enjeux environnementaux.

Accessibilité des outils et justice sociale

- Tarification volontairement basse afin de rendre les outils CineKlee accessibles au plus grand nombre.
- Mise à disposition gratuite des outils pour les courts-métrages afin de soutenir les jeunes professionnels.
- Attribution de clés de licence gratuites aux personnes qui se forment à CineKlee via des dispositifs financés par l'AFDAS.
- Mise en place régulière d'actions promotionnelles qui permettent de prolonger la gratuité de l'accès aux outils CineKlee.

Accompagnement au quotidien des technicien(ne)s dans un contexte de forte précarité

- Information sur les particularités du secteur d'activité et son fonctionnement.
- Sensibilisation sur leur capacité à négocier avec les productions la prise en charge des outils professionnels.
- Mise en relation avec des chefs de postes.



Contribution au secteur audiovisuel et engagement collectif

CineKlee contribue à la vitalité du secteur audiovisuel en participant activement aux réflexions collectives sur l'évolution des pratiques du secteur et la réduction de son empreinte carbone, et en s'investissant pleinement auprès des associations de professionnels du secteur.

Contribution au tissu associatif

- Partenariats avec des associations professionnelles des départements mise en scène, HMC et déco en France (LSA, AFCCA, AMC, ARTS, ARA, MAD, ADC, AFAP).
- Mise en place de partenariats actifs (AIARSE, Italie) ou en cours (Suisse, Belgique) avec des associations ou des collectifs de professionnels à l'étranger, qui permettent de former leurs adhérents ou leurs membres à CineKlee et ainsi de réduire la pénibilité de leur travail.

Participation aux réflexions collectives et investissement dans la recherche

- Participation à des ateliers de travail et groupes de réflexion sur l'écoproduction (Film Paris Région (projet Circul'Art), Hors Champs).
- Interventions régulières lors de manifestations professionnelles et scientifiques : Assises de l'écoproduction (Ecoprod), Les Rencontres de la CST, Rencontres audiovisuelles de Rennes (Université de Rennes 2).
- Financement de travaux de recherche : embauche d'un sociologue en CDI en charge d'études sur les pratiques écoresponsables et les conditions de travail dans le secteur.

Démarche d'amélioration continue

Dans le cadre du renforcement de sa démarche environnementale, CineKlee a engagé en 2026 la réalisation de son bilan carbone selon la méthodologie Bilan Carbone® (Association pour la transition Bas Carbone – ABC), piloté par son responsable RSE et accompagné par une consultante spécialisée. Cette démarche permettra de mesurer précisément les impacts de l'entreprise et de définir un plan d'amélioration continue.

Par ailleurs, CineKlee a engagé la montée en compétences de ses équipes sur les enjeux du numérique responsable, notamment par la formation de son ingénieure et de son responsable RSE à l'écoconception logicielle et aux pratiques de sobriété numérique.

Conclusion et engagement

Par cette charte, CineKlee affirme sa volonté de :

- Contribuer activement à l'écoproduction audiovisuelle.
- Réduire l'empreinte environnementale et numérique de ses activités.
- Améliorer durablement les conditions de travail des professionnel(le)s.
- Agir comme un acteur responsable et engagé au sein de la filière.

Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue et de responsabilité partagée avec l'ensemble des parties prenantes du secteur.

Fait à Lille le 02/02/2026

Odile Levasseur
Présidente – CineKlee

CINEKLEE
81 RUE DU PRÉ CATELAN
59110 LA MADELAINE
SASU - CAPITAL DE 10000€
SIRET 819 07 9373 0035